

Accompagner des élèves handicapés vers les études supérieures : Pourquoi pas toi ?

Rejoins le programme

phares 
par delà le handicap,
avancer et réussir des
études supérieures



Crédits photo : Stefan Meyer

www.programme-phares.fr

Malgré un cadre législatif favorable, **des inégalités persistent dans l'accès aux études supérieures pour les jeunes handicapés**. Nombreux sont ceux qui, malgré un potentiel avéré, **limitent leur ambition**, interrompent leur scolarité ou s'orientent vers des études qui ne reflètent pas leurs réelles capacités.

→ **80%** des personnes handicapées ont un niveau inférieur au bac

Les **principaux freins** identifiés sont :

- le **manque de confiance en soi** et en l'avenir,
- des **difficultés méthodologiques**,
- le **manque d'information** sur les filières et les métiers accessibles,
- des **représentations stéréotypées** de la personne handicapée.

PHARES est un programme de **tutorat étudiant** à destination de **collégiens et lycéens handicapés** pour élever leur ambition et **leur donner les clés pour réussir** des études supérieures à la hauteur de leur potentiel.

Comment ça marche ?

Les séances de tutorat sont **collectives et hebdomadaires**.

Un **binôme d'étudiants-tuteurs** encadre chaque semaine **un même groupe de 5 à 8 jeunes** du même niveau de classe.

Au programme :

Différents ateliers sous forme de jeux, débats, témoignages, pour **valoriser leurs atouts** et **développer chez eux des compétences transversales** qui leur seront utiles quelque soit leur projet d'études.

Autonomie	Confiance en soi	Aisance à l'oral
Créativité	Capacité à travailler en équipe	Ouverture d'esprit
Esprit critique	Capacité à s'organiser dans son travail	Implication personnelle

Compétences travaillées

D'autres activités viennent compléter ces séances de tutorat tout au long de l'année : **sorties culturelles, visites d'entreprises, activités sportives, etc.**

Ces activités sont également encadrées par les tuteurs.



Qui sont les jeunes tutorés ?

Le programme s'adresse à des **collégiens de 3^e et des lycéens** en situation de handicap, **tous handicaps confondus** (déficience visuelle, déficience auditive, trouble moteur, trouble dys, syndrome d'Asperger...) **qui se destinent à un bac général, technologique ou professionnel**. Ces jeunes sont **volontaires** pour participer à toutes les activités proposées.

Pas besoin d'être spécialiste du handicap pour être tuteur PHARES, bien au contraire !

En effet, les jeunes sont **scolarisés en milieu ordinaire** avec des enseignants non spécialisés.

Ce qui compte : **l'envie de découvrir ces jeunes et de les faire grandir !**

Les tuteurs sont **formés et accompagnés tout au long de l'année**. Ils bénéficient d'un **encadrement fort** et de l'appui de personnes compétentes qui les aident dans leur mission !

**Prochain week-end de formation organisé par la FÉDÉEH :
samedi 8 et dimanche 9 novembre 2014 à Paris**

Partenaire :



Représentation nationale de la communauté étudiante active dans le champ du handicap, la **Fédération Étudiante pour une Dynamique "Études et Emploi avec un Handicap"** se donne pour mission de conforter le parcours de formation et d'insertion professionnelle des jeunes handicapés.

www.fedeeh.org

En pratique, être tuteur c'est :

- **S'engager sur une année scolaire** (de novembre à juin environ)
- **Préparer et animer en binôme des séances de tutorat hebdomadaires** de 2h qui ont lieu sur le campus de Nanterre le samedi matin de 10h à 12h (hors vacances scolaires soit une vingtaine de rencontres dans l'année),
- **Se former et travailler en équipe** pour améliorer en permanence cet accompagnement :
 - ✓ Des temps de formation
 - ✓ Des réunions de tuteurs mensuelles
 - ✓ Un compte-rendu rapide à envoyer après chaque séance de tutorat

Être tuteur, c'est aussi :

- Vivre une **expérience humaine unique**
- **Changer de regard** sur le handicap
- **Acquérir des compétences** valorisées en entreprise (attestation délivrée en fin d'année)
- Participer à un **projet collectif** qui s'étend sur toute la France
- Contribuer à **améliorer l'égalité des chances** dans l'accès aux études supérieures

Pour en savoir plus, contacter :

Marie-Amélie LABROSSE

Chargée de Liaison Lycées-Université

Responsable de la lutte contre le décrochage

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

200 av. de la République | 92001 Nanterre Cedex

Tél. 01 40 97 70 33 - ma.plazene@u-paris10.fr



Créé en 2008 par l'ESSEC et la MAIF puis essaimé au niveau national par la FÉDÉEH, le programme PHARES sera présent sur 15 académies à la rentrée 2014, dont l'Académie de Versailles.

Faites partie des 100 tuteurs PHARES à travers la France !

